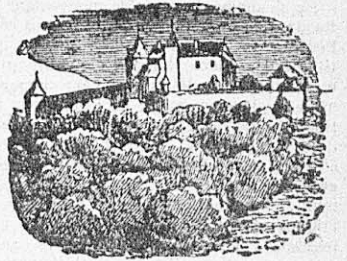




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8h 11.17 (d. j. f. 14.17) 14.47 20.22 (22.44) — Bulle, dép. 6.00 9.00 (10.00) 13.00 18.00 (20.00)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

En avant!

Tous ceux qui veulent sincèrement le bien réel et général du peuple!

Nous avons eu toujours en horreur les formules creuses. Sans doute les idées, même les plus géniales, doivent s'exprimer par des mots. Mais le Père Girard, d'inoubliable mémoire, disait déjà : « Les mots pour la pensée, la pensée pour le cœur et la vie »! C'est pourquoi, dans un discours, dans une conférence, dans un livre, il appartient à l'auditeur de juger — et cela se perçoit d'emblée — si le verbe est vide de sens ou si quelque pensée généreuse et noble y est délicatement enjôlée.

Ainsi, il arrive fréquemment, trop fréquemment parfois, qu'on use et qu'on abuse des termes idéalistes de liberté, de fraternité et de solidarité. Ce n'est pas une raison pour autant de bannir du vocabulaire de la civilisation ces expressions qui symbolisent, qu'on le veuille ou non, les sentiments les plus nobles et les plus désintéressés que l'on souhaite trouver au cœur de l'homme et au sein de la société. C'est pourquoi nous condamnons également l'excès contraire et ne parlons pas l'avis de ceux qui s'acharnent à répéter, comme devant un fantôme détesté : Ce sont des mots. Oui, ce sont des mots. Trop souvent, ce ne sont que des mots. Mais il arrive que ces mots abritent une profonde et belle pensée, une pensée « pour le cœur et la vie ».

Nos lecteurs nous permettront sans doute d'élever sur cette suggestion que nous dicte l'habitude des gens et des choses quelques considérations puisées à deux sources qui nous paraissent également susceptibles d'éclairer les masses et de les élever vers les sommets de la vérité.

On se souvient des polémiques ardentes soulevées par l'apparition du livre de M. Gonzague de Reynold « La Démocratie et la Suisse ». Nous avons dit ce que nous pensions des conclusions du distingué professeur et historien qui a consigné dans ces pages sa profession de foi civique et politique. Depuis lors, le sujet a été repris et traité sous toutes ses formes. Car on s'est aperçu que réellement la valeur de la Démocratie était discutée, dans les milieux les plus divers, donc qu'elle apparaissait comme discutable. Et la Démocratie suisse s'est défendue, avec raison, puisqu'elle a fait ses preuves et que nul, pour le moment, n'a pu citer en exemple un système politique et social plus adéquat à la nature, aux besoins normaux et aux nobles destinées de l'homme. Elle a trouvé aussi d'habiles et infatigables défenseurs, comme il convenait à une institution qui est chère à tout Suisse et que nous considérons comme sacrée.

Pour que la démocratie porte des fruits, il importe souverainement qu'elle soit bien servie, par des citoyens conscients, honnêtes et dévoués. Dans ces conditions seulement elle peut et doit être considérée comme le « summum » de civilisation que l'humanité ait atteint jusqu'ici. Ecoutez, lecteurs, cette déclaration de M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral radical, Vaudois, Gruyérien d'Enhaut d'origine, à la Nouvelle Société helvétique — le 24 juin — réunie à Zurich : « Sans élite consciente de son devoir, sans élite prête à servir plus qu'à jouir, peu importe le régime. Il n'est qu'un cadre vide, une armure sans résistance, un corps sans âme. Quel qu'il soit, il laisse la nation exposée à toutes les aventures, à la tyrannie du dictateur comme à celle de la multitude. Croyez-moi, la valeur d'un régime, c'est l'élite qui la fait : les formules n'ont jamais remplacé les vertus. »

Sans doute la Démocratie présente-t-elle ses inconvénients, surtout s'il s'agit d'un pays mal entraîné, où l'éducation civique est encore à l'état embryonnaire et où les intérêts particuliers sont poursuivis avec un acharnement tel que le bien général passe

à l'arrière-plan. Sans doute encore se trouve-t-il, en pleine Suisse, de ces citoyens qui ne méritent pas de vivre en démocratie et qui auraient leur place toute indiquée sous un régime de dictature ou d'oligarchie : ce sont tous ceux qui se préoccupent d'eux seuls sans jamais diriger leur regard vers l'étoile de l'idéal, vers le drapeau, vers le sacrifice. Jusqu'ici, cependant, le peuple suisse a su se gouverner sagement, ou du moins permettre à ses chefs de le gouverner sagement. Il a écouté la voix des élites et entendu les leçons du passé et l'appel de l'avenir. Pourquoi donc ne lui ferait-on plus confiance? Nous n'avons aucune raison de craindre pour ses destinées pendant qu'il donne au pays de véritables élites, de celles dont on peut répéter encore ces autres paroles de M. Pilet-Golaz : « L'élite d'une nation, ce sont tout à la fois des penseurs, des industriels, des commerçants, des paysans, des techniciens, petits ou grands, riches ou pauvres, tous les noyaux, tous les centres de vie autour desquels gravite la masse anonyme. Si elle sait quel est son rôle, sa mission; si elle comprend qu'elle n'est pas en haut pour dominer, mais pour entraîner; qu'elle n'a pas la fortune pour en jouir mais pour la faire fructifier; qu'elle n'a pas la puissance pour en profiter mais pour guider; qu'elle n'a pas le pouvoir pour elle mais pour tous; que la seule justification du commandement c'est de savoir obéir, le seul privilège social celui du sacrifice, que sa mission est de servir, alors ne nous faisons nul souci. Le peuple suivra. L'intérêt général triomphera. L'autorité s'établira. En démocratie comme ailleurs, en démocratie plus fermement qu'ailleurs, parce que plus étendue et plus profonde à la fois. »

Que les détracteurs de la démocratie se replient donc sur eux-mêmes et regardent s'ils peuvent entrer dans la classe des vraies élites la tête haute et le regard serain. Qu'ils considèrent si les buts qu'ils poursuivent et les moyens qu'ils préconisent sont bien conformes à l'éducation idéale du peuple et aux nécessités inéluctables que suppose le bonheur de l'individu. N'est-il pas constant que l'usage du pouvoir non contrôlé aboutit à l'abus et que dans un régime autocratique la question des personnalités, qui joue d'ailleurs toujours et partout un rôle de premier plan, peut prendre des proportions tragiques du fait que même un incapable sous n'importe quel rapport conserve son poste, s'il appartient à l'oligarchie, en vertu d'un droit qu'il s'est lui-même arrogé? C'est la théorie de Hitler, en Allemagne, et de Mussolini, en Italie. Ce ne peut être en aucun cas le raisonnement d'un Suisse.

Non. Ceux qui veulent le bien du peuple doivent travailler pour lui, par lui et avec lui. Si des failles se révèlent dans le terrain démocratique, qu'on les corrige par un supplément d'éducation civique. Qu'on appelle le peuple à monter toujours plus haut, non en donnant des ordres, mais en prêchant d'exemple; non en criant : montez, mais en disant : suivez-moi!

Tel est le principe; telle est la méthode; tel est le but!

Régime provisoire du blé.

(Suite).

Le Conseil fédéral et le Parlement se montrèrent très généreux lors de la fixation du prix d'achat de la récolte 1929. Lorsqu'en juin de l'année dernière le prix pour le moment fut fixé à fr. 42.50 par 100 kg., une forte baisse s'était déjà manifestée sur le marché mondial. Or, l'article 3 de la nouvelle législation prévoit un surpris moyen de fr. 8.50 plus frais de transport et de douane. En fixant à fr. 42.50 le prix d'achat des blés indigènes quand les Manitoba

Il cotaient fr. 28.50 à Amsterdam, on accorda aux blés indigènes, non pas une prime de fr. 8.50, mais une prime de 14 fr. Le surpris élevé payé aux producteurs suisses occasionna, pour les 7300 wagons livrés en 1929, une dépense totale de fr. 12.500.000 fr., au lieu de 6.125.000 fr. prévus sur la base du surpris de fr. 8.50.

Si l'on songe aux difficultés dans lesquelles se débat l'agriculture, on doit être heureux d'avoir profité de cette excellente occasion de lui venir courageusement en aide. C'est pour tenir compte d'une situation difficile que les Chambres, en pleine connaissance de cause, ont pris cette décision. Ce serait manquer de clairvoyance que de considérer cette aide spéciale à l'agriculture comme une faute et d'en imputer le coût au nouveau régime. Les charges financières qui en sont résultées sont sans doute très lourdes. Mais elles ne sont point la conséquence de l'application du nouveau système. Elles ont été imposées au pays par la nécessité d'une aide beaucoup plus efficace à l'agriculture.

L'autre grave question qui se pose est celle de savoir lequel des deux régimes sert le mieux les intérêts économiques généraux, c'est-à-dire surtout lequel des deux systèmes est le plus avantageux au consommateur de pain. Tout d'abord, il est incontestable que pour l'agriculture et surtout pour les populations alpêtres, le nouveau régime est, en raison de sa plus grande efficacité, beaucoup plus avantageux que le monopole. Mais ce n'est pas tout, l'ensemble des consommateurs, c'est-à-dire le peuple suisse a tout lieu d'être satisfait du nouveau régime. En effet, pendant l'hiver 1923, alors que les blés de provenance américaine coûtaient à Anvers, en moyenne fr. 23.75 les 100 kg., le pain se vendait à Berne 52 ct. Pendant l'hiver 1929-1930, alors que le blé coûtait à Anvers, en moyenne 3 à 4 fr. de plus, le prix du pain à Berne tombait à 48 ct. Sous le régime du monopole, le prix du pain n'est jamais descendu au-dessous de 50 ct. par kg., quoique le prix du blé ait été à plusieurs reprises, et pendant de longues périodes, inférieur à la moyenne de l'année 1929-1930. Relevons enfin que le prix le plus bas dont le peuple suisse a bénéficié sous le régime du monopole fut celui pratiqué pendant la dernière période de l'ancien régime. Or, il importe de savoir qu'à cette époque, l'ancienne Régie des blés utilisa toutes ses réserves, c'est-à-dire de 8 à 10 millions de francs, afin d'abaisser artificiellement le prix du pain. Cette réserve avait été constituée à la faveur des prix relativement élevés auxquels la Régie avait précédemment vendu son blé. Le monopole a fait un bel effort pour mourir en beauté. Mais pareille expérience n'aurait pas pu se renouveler pour la bonne raison que cette opération épuisa définitivement les réserves considérables péniblement constituées.

Hormis cette période exceptionnelle, pendant laquelle on abassa artificiellement le prix du pain à 50 ct., le prix actuel est en moyenne de 4 ct. inférieur à celui pratiqué sous le régime monopoliste.

Cette différence représente pour la collectivité un gain fort appréciable et pour l'économie nationale un avantage très respectable. En effet, pour une consommation annuelle de pain comptée à 130 kg. par personne, elle représente une économie de 5 fr. 20 par habitant, c'est-à-dire, pour l'ensemble de la population, une épargne annuelle de plus de 20 millions. Le résultat reste le même si l'on compare le prix actuel avec celui le plus bas sous le régime du monopole. Ici l'écart n'est plus que de 2 ct. par kg., représentant pour l'ensemble de la population une économie de 10.400.000 fr. Mais il y a lieu d'y ajouter les 8 à 10 millions de réserve, sacrifiés par l'Administration du monopole pour réaliser une baisse artificielle, ce qui nous ramène au chiffre de 20 millions.

D'autre part, le bilan comparatif des

prestations des deux systèmes s'établit comme il suit :

L'ancienne administration paie, en 1928, sous forme de supplément de prix pour les blés indigènes livrés à la Régie, pour couvrir les dépenses de l'entretien des réserves permanentes, et comme subvention pour le transport de la farine dans les régions de montagne, 10.862.800 fr. A cette dépense qui est reportée sur le consommateur, viennent s'ajouter 4 millions pour prime à la mouture, payés directement par la Caisse fédérale. Dépenses totales sous l'ancien régime 14,8 millions.

Sous le régime sans monopole, ces prestations sont augmentées de 3,5 millions jusqu'à 3,8 millions, ce qui en porte le total à environ 18 millions.

L'abaissement du prix du pain à 48 ct. a permis à la collectivité de réaliser, pendant la première année du nouveau régime, une économie de 20 millions de fr. Il augmente en outre de 3 1/2 millions ou 4 millions les prestations de la Caisse fédérale en faveur des producteurs spécialement. Il fournit par conséquent à l'économie générale un apport supplémentaire de 24 à 25 millions.

(A suivre).

Petite Revue

ÉTRANGER

Vers l'ère nouvelle.

L'Allemagne en joie.

Incontestablement, l'Europe est au seuil d'une ère nouvelle. Les souvenirs de la guerre s'estompent. On est pris dans l'engrenage de la crise économique et l'on ne songe pas même que c'est la suite de la tragédie de Serajevo qui se déroule, normalement, d'après le déploiement que le continent a bien voulu lui donner. Parmi les soucis nationaux quotidiens, les peuples essayent de s'entendre, de se comprendre, de se rapprocher. Mais les vieux nationalismes ne sont pas morts et l'on s'aperçoit que la tâche est difficile, même en présence du danger : car danger il y a, puisque l'Amérique nous regarde, prête à se jeter sur la dépouille, lorsque l'Europe n'opposera plus qu'une défense affaiblie et insignifiante. C'est pourquoi il importe de suivre les événements et d'aiguiller, au début de l'ère nouvelle, marqué définitivement par l'évacuation de la Rhénanie, la diplomatie continentale sur une autre voie que celle qui conduisit à la faillite de 1914.

Comme nous l'avons rapporté, au lendemain de cette liquidation de la guerre qui prit au monde douze années de travail, un certain cliquetis d'armes se fait entendre ici et là, dans l'Europe méridionale notamment. Du temps où l'amitié franco-britannique subsistait, franche et loyale, on n'osait nul part se laisser aller à de telles démonstrations, pas même chez M. Mussolini. Aujourd'hui, la réserve n'est plus la même. Comme nous le disions récemment, la politique officielle de détente européenne chôme en ce moment, encore que des signes assez précis laissent entrevoir l'heure d'une reprise efficace de la négociation. Les nations continentales arment en secret. On a l'air de douter les uns des autres, malgré les pactes solennels et l'arçopage superbe et généreux de cette Société des nations dont l'allure est également ramencée au ralenti depuis un certain temps.

Heureusement, de temps à autre, une éclaircie laisse percer un coin de bleu dans le ciel européen et de bonnes volontés surgissent, prêtes à s'atteler au grand-œuvre. En Allemagne même, de nombreuses voix se font entendre qui rendent hommage à l'activité pacifique du défunt Stresemann et recommandent de baser sur les mêmes principes la diplomatie future afin d'épargner à l'Europe un nouvel et désastreux incendie. Il n'y a pas jusqu'à Mussolini, qui, bien qu'ayant déclaré dans un récent discours que les canons et les mitrailleuses sont des jouets plus jolis que les traités, ne revienne à de meilleurs sentiments : « Affirmerait-il pas l'autre jour à un représentant de l'« Observer » que toute la prospérité italienne repose sur l'activité pacifique de la nation et de son gouvernement ? »

omme hésitait, qu'il ne sa-
parler doucement ou, au
déjà à se mettre en co-
ment, il semblait pencher
thèse, mais sans doute re-
gique qu'il en éprouverait
me. Il se contenta de gro-
e encore ?
un geste qui décelait son
respectueusement, il at-
la décision de son mai-
s'était écrié et, repoussant
ppant à son bureau, il s'é-
it très grand, mais, à côté
lui était de petite taille, il
Bien que septuagénaire, il
l'ère d'une vigueur extrê-
en cet homme, et puissant
son front, ses pieds. Et
jours mais ne prononçant
not inintelligible, il commen-
à arpenter son cabinet, on
té que, parti pour quelque
il allait d'abord enfoncer
plus tôt, Bernard de Mor-
dans les annales de la vie
blaise moustache blanche,
abroussaillée aujourd'hui
ouche, avait, s'il faut en
nique mondaine, fait bien

(A suivre).

publicité dans La
t s'assurer le ma-
nces de succès.

SON

Toujours

nd choix de

PEAUX - -

DE DEUIL

les - Bas -

mbinaisons -

CHÈRES

midis, on vendra

n atelier de me-

illes, établis, etc.)

e, rubans, circu-

MOTEUR 8 HP.,

ES -

10

13.371 F.

terrain.

e 11 heures à mi-

la commune de

ise publique, une par-

m2 de contenance, à dé-

ndastre de Bulle, sise en

Ville de Bulle.

SE

rmelle de circuler sur

la gare de Bulle et Saur-

a uniquement l'usage des

responsabilité en cas d'ac-

eront punies d'amende.

seil communal de Bulle.

BIÈRES

soumission pour la four-

, perches, bois rond de

u Pont.

ntreprenneur, Fri-

P. 13.348 F.

En ce moment, un autre mouvement se fortifie dans l'Europe centrale qui tend à consolider l'édifice de la paix. Il a pour berceau cette Petite-Entente dont Rome dit qu'elle fut voulue et instituée par la France pour barrer le passage au développement de l'Italie. On sait que les trois gouvernements de Bucarest, de Belgrade et de Prague se tiennent étroitement et marchent d'un seul pas. Toutes les années, leurs représentants se réunissent et étudient en commun la situation générale et les moyens économiques et politiques qui s'offrent de resserrer les liens qui les unissent. Solidaires dans le travail, ces nations jeunes et déjà vigoureuses, quoi qu'en pense le Duce, le seront également si jamais un malheur allait fondre sur leurs patries respectives. Il faut convenir, à l'encontre de ceux qui veulent à tout prix voir dans la Petite-Entente une menace contre certains Etats voisins, que le but unique que poursuit cette union amicale est de rechercher par toutes les voies permises l'amélioration du sort commun, la défense des intérêts communs et la sauvegarde de la paix basée sur les traités et du statu quo territorial. Ensemble, les trois nations comptent près de 44 millions d'habitants. Elles forment un bloc homogène. Isolée, aucune d'elles ne peut prétendre au rôle de grande puissance.

La visite toute récente de M. Marinkovitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, au gouvernement roumain comporte à cet égard un enseignement intéressant, tout d'abord parce qu'elle démontre clairement que l'accès au trône du roi Carol II n'a porté aucune atteinte à la politique extérieure de la Roumanie, puis parce qu'elle a permis à l'habile et distingué diplomate yougoslave de s'exprimer clairement sur les buts poursuivis par les trois Etats : travailler au maintien de la paix, et attirer dans la voie lumineuse de la paix ceux qui hésitent encore à s'y engager. Il est même permis d'aller plus loin et de se dire qu'à l'heure qu'il est la Petite-Entente s'efforce de s'unir encore la Hongrie, dont les intérêts économiques sont identiques et pour qui la communauté d'action serait certainement un des moyens les plus efficaces de relèvement et d'équilibre financier. MM. Marinkovitch et Mironesco sont d'accord par contre pour reconnaître que si un terrain d'entente existe entre la Hongrie et ses trois voisins, de profondes divergences subsistent quant aux buts à poursuivre. Les représentants de la Petite-Entente ne peuvent se baser sur le respect des traités existants, tandis que la Hongrie en désire ardemment la révision. Il ne s'agit ni de ressusciter le passé, ni de recommencer une guerre dans le but de modifier la carte de l'Europe : l'intérêt supérieur de la civilisation veut que l'on mette un terme à ce choc d'ambitions nationales qui valut aux peuples européens tant de misère. Par contre, les dirigeants de la Petite-Entente sont courageux : ils ne reculent devant rien, et nous croyons savoir qu'ils seraient même disposés au règlement pacifique de certaines questions de frontière qui, mesquines en soi, sont un éternel sujet de frotements entre des nations voisines qui sont faites pour être amies et étroitement solidaires. Il y a de ce côté des espoirs que nous sommes heureux de souligner à cette aube d'une ère qui, espérons-le, sera plus féconde pour la vieille Europe que la dernière page qui vient de se tourner.

L'Allemagne a fêté en des manifestations grandioses sa libération. A Mayence, notamment, les cérémonies du départ furent impressionnantes. Après avoir entendu quelques mots du général Guillaumat, commandant en chef des troupes d'occupation, les bataillons se dirigèrent vers la gare en jouant la Marseillaise, Sambre et Meuse, Chant du départ, les Girondins, tandis que la foule exprimait sa joie débordante de la libération. Aucun incident ne se produisit.

A 13 h. 30, écrit le « Temps », les soldats avaient terminé leur embarquement et le train s'ébranlait :

Un chapitre de l'Histoire de notre pays venait de se fermer...

Il convient de noter qu'en différents endroits les socialistes-nationaux ont troublé les fêtes en déclarant qu'il ne valait pas la peine de célébrer le départ des troupes d'occupation, tant que subsiste le plan Young. La police dut intervenir sévèrement.

On a généralement l'impression que, une fois les fêtes terminées, les populations rhénanes regretteront la troupe, avec laquelle elles étaient en excellents termes, et peut-être même la... domination française, à certains égards du moins. P. S.

SUISSE

Les zones.

Dans sa séance de jeudi, le Conseil fédéral s'est occupé longuement des zones. M. Motta était rentré de vacances spécialement à cet effet. On a envisagé dans son ensemble la seconde phase du procès.

Au St-Barthélemy.

La circulation est rétablie. La direction des C. F. F. a décidé de poursuivre sans tarder la construction des barrages prévus, en commençant par le sommet des gorges. On verra dans la suite, s'il s'impose d'aménager un tunnel ou de déplacer la voie ferrée.

Espionnage fasciste.

Les journaux tessinois rapportent que le nommé Gabucci, attaché au consulat italien de Locarno, a espionné l'activité du Dr Curtius, en vacances dans cette localité. Une enquête est ouverte à ce sujet.

Les examens de recrues.

Le Conseil fédéral a décidé de réintroduire l'épreuve gymnastique aux examens de recrues.

La population de Berne.

La population de la ville de Berne était, à fin mai, de 112.437 habitants, en augmentation constante et régulière sur les mois précédents.

Mouvement de la population.

On constate au cours du premier trimestre de l'année une notable diminution de la mortalité en Suisse. D'autre part, le nombre des mariages augmente et ascende au chiffre de 5079.

La signalisation des routes.

Le Département fédéral de justice avait préparé un projet de signalisation des routes qu'il se proposait de faire adopter par les cantons en vue de l'unification progressive du code de la circulation.

Il se révèle aujourd'hui que la question est posée sur le plan international. Par conséquent, la Confédération recommande aux cantons d'attendre le résultat des travaux qui vont être entrepris à la Société des nations à ce sujet.

Pour les dommages non assurables.

Nous avons relaté déjà que la Confédération a versé le montant de fr. 191.000, soit le quart du revenu produit par les établissements officiels de jeux au fonds de secours en faveur des revenus non assurables.

On apprend aujourd'hui que la Confédération a l'intention d'alimenter régulièrement ce fonds et de garantir ainsi dans la mesure du possible les populations contre les risques imprévisibles causés par les cataclysmes de la nature. Une loi fédérale consacrerait, cette année encore, probablement, cette institution pour le moment unique en son genre.

L'affaire des zones.

Le Conseil fédéral s'est occupé, jeudi, en présence de M. Logoz, de la question des zones. On se souvient que la date du 15 juillet 1930 a été fixée aux parties pour le dépôt des documents, projets et observations entre les parties, puis le procès s'ouvrira dans le courant du mois d'octobre.

La Nouvelle Gazette de Zurich écrit que le mémoire suisse demande en principe le maintien du régime des zones et propose simultanément une adaptation économique aux circonstances actuelles. Le mémoire français soutient, par contre, la suppression définitive des zones et propose certaines facilités pour le trafic frontière.

Les conseillers fédéraux en vacances.

M. Musy, président de la Confédération, est parti vendredi après-midi en séjour de vacances à Tarasp (Engadine). M. Motta se trouve à la Lenk (Oberland) et M. Haerberlin à St-Moritz.

L'opinion de M. le Conseiller fédéral Musy au sujet de la loi sur l'assurance-vieillesse.

L'hémicycle parlementaire est un salon où l'on parle, autant qu'une Chambre où l'on fait des discours.

— Mon cher collègue, que pensez-vous de cette idée ?

— Ce que j'en pense ? Mais qu'elle est excellente et qu'il faudra du temps pour la réaliser.

— Parfait. Ou bien c'est un ministre qui vient se plaindre d'une attaque perfide.

L'autre jour, M. le Président de la Confédération, en passant près de moi, me dit sans préambule aucun :

— Tenez, la Tagwacht m'accuse d'être contre les assurances sociales. Ce n'est pas juste.

— Je suis prêt à vous défendre, Monsieur Musy, mais êtes-vous pour ou contre la loi en discussion. Je vous prévins que votre réponse sera publiée dans la Sentinelle.

— Mais, sans doute, que je suis pour la loi, me répondit le ministre des finances. Tenez, personne, jusqu'à présent, n'a fait autant de travail pratique que moi.

— Je suis heureux de vous entendre, Monsieur le Président, mais en quoi consiste cet appui pratique ?

— Parbleu, les millions sur le tabac et sur la bière que j'ai mis de côté pour l'assurance vieillesse, et le schnaps !

— Bravo, Monsieur Musy, nous sommes d'accord, je vais dire cela à mes lecteurs.

— Je n'ai qu'une seule objection. Je voudrais que l'on ne donnât rien aux riches, ajouta le magistrat catholique.

— Mais c'est un détail. Ils auront d'abord payé une cotisation, mais des fonds publics ils ne retireront rien.

Nous nous quittâmes sur ces derniers mots, lui se rendant à un autre député et moi à mon banc de rapporteur.

Un instant après, je recevais la Suisse, dans laquelle je lisais que les chrétiens-sociaux se prononçaient contre la loi, parce qu'elle avait un ton trop socialiste.

A. Grosperre, cons. nat.

Nouvelles brèves.

Accidents et malheurs.

En gare de Sasso, non loin de Bologne, un train venant de Milan est entré en collision avec un train de marchandise. Il y a quinze morts et une trentaine de blessés.

L'orage qui a éclaté dans le canton de Zurich, jeudi, a causé de considérables dommages dans la commune de Wald. Plusieurs ponts ont été emportés et les pompiers travaillèrent durant plusieurs heures à des travaux de protection et de réparation.

— Non loin de Saxon, l'automobile de M. Défago, vétérinaire cantonal, a capoté. M. Défago a été relevé avec de multiples blessures.

— A Guttet, petit village valaisan situé à plus de 300 mètres d'altitude, sur la rive droite du Rhône, des enfants jouant en l'absence de leurs parents ont mis le feu à un grand chalet de trois étages. L'un d'eux est resté dans les flammes et a été complètement incinéré. Ce n'est qu'à grand-peine que l'on a réussi à préserver le village.

— Un grand incendie a éclaté jeudi à Thiersheim, en Haute-Franconie. 14 maisons d'habitation et 4 granges ont été la proie des flammes.

— Un incendie a détruit jeudi matin le vélodrome olympique à Plotzensee, près de Berlin. Le sinistre est attribué à l'imprudence d'un fumeur.

— Un orage d'une extrême violence s'est abattu mercredi soir sur Hesbaye, causant des dégâts considérables.

Plusieurs fermes ont été détruites par la foudre.

Deux ouvriers ont été blessés grièvement. Les chemins sont rendus impraticables. De nombreuses maisons sont inondées.

— Le petit Girardin, âgé de 10 ans, qui, dimanche, à Saignelégier, avait été atteint par une motocyclette, a succombé. Son frère, moins grièvement atteint, est hors de danger. (Insa).

— Des orages accompagnés de grêle et de pluies diluviennes continuent à ravager la Serbie centrale et méridionale.

Deux paysans ont été tués par la foudre dans la région de Lebane. Dans la région de Pristina, les rivières ont débordé. Le village de Grachnitsa est particulièrement atteint.

Crimes et délits.

A Lugano, le nommé Frédéric Verda, 35 ans, de nationalité italienne, a tué sa femme, avec laquelle il était en mauvais termes, et sa fille, âgée de trois ans. Il se rendit ensuite en bicyclette à Caprino, où il tua sa maîtresse, puis se logea une balle dans la tête.

Toutes les victimes sont mortes sur le coup. Quant à Verda, il a survécu une demi-heure.

FRIBOURG

Aux bains de Morat.

Du 23 au 29 juin, il y a eu 2217 entrées. Dimanche dernier, 1322 billets furent délivrés.

Un concours de natation aura lieu le 3 août prochain.

Noyée dans une fosse à purin.

A Autigny, mercredi après-midi, une fillette de sept ans, Anna Dubey, est tombée dans une fosse à purin et s'est noyée.

Passage du premier ministre anglais.

Le premier ministre britannique, M. Macdonald, avec une suite de cinquante personnes, a passé dans la nuit de mardi à mercredi en gare de Fribourg.

Le ministre travailliste venait de Paris par le train Paris-Milan.

M. Macdonald se rendant à Venise, son train a dû être détourné par Fribourg-Berne-Brigue, par suite de l'obstruction de la voie ferrée au Bois-Noir.

GRUYÈRE

A propos de mobilisation.

Les journaux ont annoncé, dernièrement, que le régiment 7, attribué à la brigade de montagne, mobiliserait dorénavant à Bulle; c'est une erreur.

Le régiment 7 mobilisera à Fribourg, comme précédemment. Par contre, sont mobilisables à Bulle les troupes spéciales, l'artillerie de montagne, les sapeurs, les télégraphistes, le groupe sanitaire et les signaleurs. (Indépendant).

Fourriers suisses.

A la deuxième assemblée annuelle des fourriers suisses, tenue à Morges, le 28 juin, M. F. Remy, de Bulle, a été confirmé dans sa charge de membre de la commission du journal « Le Fourrier suisse ».

L'affaire du sergent Pythoud.

On se souvient que, à Fleurier, pendant le cours de répétition du bataillon fribourgeois de landwehr 107, le sergent Pythoud avait été frappé à coups de matraque par le guet de nuit E., et avait été mis fort mal en point.

Le garde de nuit, qui avait été immédiatement révoqué, a été condamné, mardi, par le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, à quinze jours de prison avec sursis et aux frais.

Au marché.

Malgré la saison des foins, le marché de jeudi fut très fréquenté. Sur la Promenade, fruits et légumes abondent. On paie encore les cerises fr. 1.40 le kilo et les stocks d'automne se liquident à fr. 1.—1.60 la mesure. Les œufs vont fr. 1.40-1.50 la douzaine.

Sur les marchés aux porcs et aux veaux, il y a baisse sensible. Comme on l'a constaté ailleurs, soit à Oron et à Moudon, les porcelets sont en grand nombre et les transactions sont difficiles. La statistique officielle porte fr. 100-120 la paire. Nombre de paysans, d'ailleurs, n'ont pu écouler leur marchandise. Pour les veaux, il faut dire que les sujets de choix ont trouvé acquéreurs à fr. 2.80, mais dans l'ensemble on constate un ralentissement notable dans les ventes.

Une belle famille.

Le Conseil fédéral, sur une requête de M. le Chanoine Philippon, de Châtel-St-Denis, vient d'allouer une allocation de fr. 1.000 à M. Wicky, boucher à Semsales, qui a baptisé il y a quelques mois son vingt-huitième enfant. L'aîné de cette belle famille est âgé de 32 ans ; il a vingt-et-un frères et sœurs vivants.

Dans sa lettre de félicitations, M. Musy, président de la Confédération, présente ses vœux aux époux Wicky et tout spécialement à Mme Wicky, qui a certainement droit aux égards de la patrie.

Peinture.

Un peintre gruyérien expose dans la vitrine de la librairie Morel, à Bulle, une peinture à l'huile qui mérite de retenir l'attention. Le sujet, une maison fribourgeoise du XVIème siècle, est une heureuse interprétation du modèle.

La première impression qui se dégage est la luminosité de l'ensemble, un ciel de Meissonnier, un premier plan de Paul Robert. Les touches brunes, l'emploi des jus ont été particulièrement heureux.

Par-ci, par-là, quelques ombres énergiques accentuent le caractère du sujet. Le personnage du premier plan donne de la vie à l'ensemble.

On pourrait désirer, à gauche, des arbustes aux verts moins crus, aux formes moins clouées, et dans les verts de l'arrière-plan l'une ou l'autre tache plus originale.

Lumière, vie, sentiment indéfinissable se dégagent de cette toile et lui donnent de la personnalité. Le dessin très net reste dans le mémoire.

Le signataire Pablo a mis un joli brin de plume à son pinceau : il décrit bien et ne présente pas une servile copie du modèle. S'il continue dans cette voie, il nous réservera, avec le temps, d'agréables surprises.

Les Cosaques djigités du Don.

Bulle aura le privilège de voir évoluer, au Parc des Agges du F.-C. Bulle, les célèbres Cosaques djigités du Don. L'immense succès que ces cavaliers d'élite ont remporté lors du dernier concours hippique international de Genève est encore présent à toutes les mémoires.

La phalange des Cosaques djigités fait dans le monde entier une tournée triomphale. La vogue de leurs exploits leur permet d'attribuer une partie de leurs recettes à soulager l'infortune de leurs camarades de guerre, les grands blessés russes exilés.

L'exhibition équestre des Cosaques promet des heures palpitantes au public avide d'émotions, qui viendra applaudir aux exploits des beaux cavaliers.

La kermesse de l'Union ouvrière

Nous rappelons au public la kermesse de l'« Union ouvrière », qui n'a assurément pas besoin d'être recommandée. Cette association au but essentiellement philanthropique a besoin, comme toute autre, de l'appui généreux du public.

Que chacun donc se rende au Tirage, samedi et dimanche. Il y a toujours de la joie à faire le bien, surtout quand il s'agit de l'ouvrier.

Le lac de Corbières.

Le canton de Fribourg n'est pas prêtérité au point de vue de la houille blanche. L'électricité nous coûte peu et nous avons la faculté d'en produire bien davantage. C'est ainsi que les journaux publient le plan d'aménagement du lac de Corbières, dont il est sérieusement question, bien que la réalisation n'en puisse être entrevue qu'à une lointaine échéance.

La Sarine serait barrée à Rossens par un mur de 72 mètres de hauteur et de 200 mètres de longueur. Trois lacs seraient ainsi formés, celui en amont du pont de Corbières atteignant une longueur de 5.300 mètres, celui du milieu 3200 mètres et le lac inférieur 1.300 mètres. Le travail comporte 250.000 mètres cubes de maçonnerie et l'eau accumulée mesurerait 181 millions de mètres cubes.

C'est dire que l'œuvre dont il est question prend une ampleur considérable et sa réalisation serait, avec une difficulté, un honneur pour le canton de Fribourg.

Lettre de Berne.

A l'Université de Berne : le cas de M. Gonzague de Reynold.

On se souvient qu'au début de mai une pétition, munie de 400 signatures provenant en grande partie du corps enseignant bernois, fut adressée au Conseil d'Etat pour l'inviter à examiner :

1. Si les idées que M. de Reynold expose dans son livre « La Démocratie et la Suisse » peuvent se concilier avec la situation qu'il occupe en qualité de professeur d'une Université d'un Etat démocratique ;

2. Si M. de Reynold n'abuse pas de sa situation de professeur à l'Université pour propager ses idées au sein de la jeunesse universitaire.

Les pétitionnaires estiment que dans son livre « La Démocratie et la Suisse » — qui a d'ailleurs eu un beau succès de librairie — M. de Reynold y expose une théorie qui se concilie difficilement avec nos principes démocratiques. L'histoire de la Suisse y est présentée d'une façon par trop unilatérale; c'est plutôt l'histoire d'un parti. Les idées développées sont inspirées du plus pur royalisme à la Charles Maurras et du fascisme, pour lesquels M. de Reynold semble d'ailleurs avoir une sympathie marquée. On affirme que ce professeur verrait avec plaisir la suppression des écoles d'Etat, ce qui aurait pour conséquence l'attribution de l'enseignement au clergé. On ajoute que ses cours sont suivis notamment d'une troupe de coreligionnaires qui applaudissent à ses remarques railleuses et désobligeantes sur les institutions politiques de la Suisse. On prétend, enfin, qu'il profite de son activité professorale pour faire du prosélytisme. La liberté d'enseignement, disent encore les pétitionnaires, n'est pas absolue, mais elle a des limites. Elle doit rester dans le cadre de la Constitution.

Or, voici qu'une deuxième pétition — une contre-pétition devrions-nous dire — signée d'une cinquantaine d'élèves de M. de Reynold, appartenant à toutes les confessions et à tous les partis politiques, est parvenue au Conseil d'Etat. On y met en garde ce dernier contre la tentative qui est esquissée en vue de restreindre la liberté d'enseignement.

Les étudiants déclarent que la science ne peut pas se développer sans la liberté d'enseignement. Ils protestent contre l'esprit empreint de doctrinarisme qui anime les premiers pétitionnaires, lesquels ne semblent reconnaître aucune qualité de jugement aux étudiants, alors que l'Université a précisément pour but de développer le jugement personnel de l'élève. Les étudiants déclarent en outre que, dans ses cours, M. de Reynold n'a jamais attaqué ni raillé les institutions politiques de notre pays, qu'il ne s'est jamais exprimé d'une manière défavorable sur le protestantisme suisse. Ils n'ont pas connaissance non plus de cas où les opinions politiques et confessionnelles des élèves auraient, comme on l'a prétendu, joué un rôle dans l'attribution des notes d'examen.

Les étudiants déclarent enfin qu'il n'y a pas lieu de craindre que les convictions politiques et confessionnelles de M. de Reynold puissent exercer une influence prépondérante sur les futurs maîtres d'école, car, enfin, ces derniers ne reçoivent pas uniquement l'enseignement de ce professeur.

Voilà, exposés à grands traits, les arguments que l'on fait valoir contre et pour l'enseignement de M. de Reynold.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par JEAN-LOUIS MORGINS

Hélas ! pour cet homme, ainsi que pour tous les autres, les années avaient fui, et le vieux gentilhomme-fermier, vêtu d'un veston de velours épais et disgracieux, ne rappelait plus en rien l'élegant cavalier aux habits bien coupés — Cid moderne pour lequel toute la noblesse du faubourg Saint-Germain avait les yeux de Chimène. Spéculateur audacieux mais souvent imprudent, il avait suffi de la retentissante faille d'une grosse banque du Nord pour abattre à jamais cet homme. Le chène n'avait pu résister au souffle violent de l'orage. Ajoutons, pour être juste, que la mort prématurée de sa femme avait plongé Bernard dans une sorte de torpeur dont, à la vérité, il n'était jamais complètement sorti. D'un jour à l'autre, il dit adieu à tout ce qui, jusqu'alors, avait été son existence et sa raison de vivre. Il chargea un notaire de liquider ses affaires compliquées avec un minimum de pertes. Puis, avec ses deux filles, Yvonne, qui avait dix-huit ans, et Hugnette, qui en avait deux, flanqué de François déjà vieux et de la femme de celui-ci, Adèle, il quitta la capitale et alla se réfugier au château de Bussac.

On était alors aux environs de l'année 1910. Depuis cette époque, Bernard de Morlaix n'était plus revenu à Paris, jamais.

Ce qu'avait été l'existence à Bussac, dans l'ombre de l'homme ruiné, au caractère atrabilaire, aigri et égoïste ? Une suite de jours lu-

Il convient, pour être objectif, de remarquer que personne ne conteste les qualités professionnelles de ce dernier, qui est d'ailleurs un érudit, un savant. Mais il est clair que l'enseignement de M. de Reynold subit, dans une certaine mesure du moins, l'influence de son origine, de l'éducation qu'il reçut et des maîtres qu'il fréquenta. Que, dès lors, il mit dans cet enseignement au premier plan la valeur des doctrines catholiques et le rôle primordial qu'elles exercèrent au moyen âge dans le développement de la science, cela découle de la nature des choses.

Que, d'autre part, d'aucuns estiment voir en cela une tentative de faire du prosélytisme ; il ne faut point trop s'en montrer surpris. Car, pour bien comprendre, pour expliquer l'attitude des pétitionnaires, il convient de se mettre à leur place, le corps enseignant bernois est, dans sa très grosse majorité, de religion réformée. Que, dès lors, l'on craigne que l'enseignement donné par le très catholique M. de Reynold aux futurs maîtres d'école bernois pût affaiblir chez ces derniers la valeur des principes de la doctrine réformée, au bénéfice du catholicisme et que l'on craigne que cette influence se répercutât ensuite du maître à l'enfant, cela se conçoit assurément. Une même crainte, mais dans un autre ordre d'idées, se manifesterait certainement aussi si, par exemple, un professeur de la catholique Université de Fribourg faisait valoir, dans ses cours, d'une manière unilatérale, c'est-à-dire aux dépens du catholicisme, les principes de la doctrine protestante. Dans ce cas, les autorités ne toléreraient certainement pas la chose. Ceci dit, encore une fois, pour expliquer, sinon justifier, l'attitude des 400 signataires de la pétition.

Que M. de Reynold ne professe qu'une sympathie fort mince pour tout ce qui n'est pas d'essence aristocratique, c'est chose connue. Il n'en subsiste pas moins que l'on éprouve quelque difficulté à se prononcer en toute équité au sujet des critiques qui lui sont adressées par les 400 pétitionnaires. C'est que le problème est délicat, tant les opinions divergent suivant le point de vue auquel on se place. Ce que nous pouvons dire, par contre, c'est que dans les conférences que nous eûmes le privilège de suivre et au cours desquelles nous remarquâmes la science, la grande érudition et la clarté des exposés de M. de Reynold, il ne nous fut pas donné de relever des termes qui pussent blesser d'une manière quelconque les convictions des non-catholiques.

Mis en présence de ces deux pétitions, l'embarras du Conseil d'Etat bernois doit être sans doute grand. Il est évident que si, comme l'ont annoncé certains journaux, M. de Reynold est appelé à occuper une chaire de professeur de littérature romande à l'Université de Fribourg, ce problème délicat se trouvera ainsi résolu. Car nous pensons que le Conseil d'Etat aurait quelque peine à se décider à prendre de son chef des mesures qui auraient pour effet de priver l'Université bernoise d'un maître aussi capable et aussi brillant que M. de Reynold.

L'espionnage pendant la guerre.

A Vienne vient de paraître un volume sur l'espionnage dont l'auteur a dirigé pendant la guerre le service de renseignements autrichiens. Il s'agit du colonel Seeliger qui, se faisant le narrateur de faits exceptionnels, raconte entre autres un épisode, parfaitement inconnu jusqu'à présent, et qui aurait eu sur la conduite de la guerre

gubres et, pour Yvonne surtout, un calvaire effroyable. La jeune fille avait juste eu le temps, avant de s'exiler, de pressentir les plaisirs de la vie, pour pouvoir les regretter. Au surplus, la fuite de Paris n'avait pas été pour elle seulement un départ, mais bien davantage une brisure. En suivant son père et en allant pour jamais se cloître près de lui, ne laissait-elle point derrière elle un homme tendrement aimé et qui, de façon plus ou moins officielle, était en fait son fiancé ? La faille de la banque n'avait pas borné ses méfaits à des ruines ; elle avait, de surcroît, martyrisé deux cœurs.

Bernard de Morlaix, en effet, inexplicablement, s'était opposé au mariage de son aînée. Suivant les principes qu'une longue hérédité avait déposés en son âme, il se refusait à admettre qu'une jeune fille se mariât sans appartenir à son futur époux une dot considérable.

Pour être toujours son obligé, disait-il. Ah ! non, c'est, en vérité, indigne d'une grande famille !

Et, prenant sa meilleure plume, il avait écrit au fiancé d'Yvonne une épître interminable, dans laquelle, après lui avoir exposé ses théories particulières et sa façon d'envisager les mariages de son monde, il le priait enfin, avec une liberté de ton qui frisait la grossièreté, de vouloir bien, à dater de ce jour, renoncer pour jamais à la main de sa fille.

Sincèrement épris d'Yvonne, dont la beauté radieuse et le doux caractère avaient séduit le jeune homme, celui-ci n'accepta point le verdict de Bernard. Il tâcha de faire appel. Mais il se heurta à un mur que rien ni personne désormais ne pouvait plus ébranler. Aux lettres de supplication qu'il adressa au père impitoyable, il n'obtint jamais de réponse. De guerre lasse, et bien que d'agir ainsi fût loin de son tempérament, il s'adressa directement à celle qu'il adorait. Son amour était assez sincère, assez

une profonde influence. La Tribune de Genève relate cet épisode comme suit :

« Ce fut tout au début des hostilités. Les Armées du général Rennenkampf et du général Sasonoff avaient envahi la Prusse-Orientale. Sasonoff serrait de près les armées allemandes en pleine retraite qu'il espérait détruire dès que Rennenkampf se serait joint à lui.

Le 27 août, le général Sasonoff comprit que, s'il continuait à avancer trop vite, il allait, en cas de retour offensif allemand, être débordé sur ses ailes. A Ortelsburg eut lieu un conseil de guerre qui décida d'arrêter la marche en avant pour attendre l'arrivée de Rennenkampf. Mais voici que surgit un événement qui fait changer d'idée le général russe.

Dans le ciel venant de l'est, des lignes arrières russes, on aperçoit un avion volant à une très grande hauteur. Les officiers, à l'aide de leurs jumelles, reconnaissent un avion russe. Quelques instants après, il atterrisse dans un champ de blé près d'Ortelsburg, et peu après arrivait près de Sasonoff, à motocyclette, essoufflé et ruisselant, un homme qui portait l'uniforme russe. C'était le capitaine d'état-major baron Keller. En même temps que ses papiers, il remit à Sasonoff une lettre cachetée du commandant en chef des deux armées, le général Schilinski.

« Nous reprenons l'offensive », s'écria Sasonoff, après avoir parcouru la lettre. Demain nous serons à Osterode. Un quart d'heure après, l'avion emmenant le baron Keller avait disparu dans les nuages.

L'ordre du général Schilinski était laconique : « N'oubliez pas qu'Osterode nous ouvre la route de Berlin. Cotez que cotez, vous devez continuer à avancer. »

Or, il n'y avait pas de baron Keller au grand quartier !

Le pseudo-capitaine n'avait été qu'un espion, envoyé par les Allemands pour essayer de retarder la jonction de Sasonoff avec Rennenkampf. La mystification eut des conséquences terribles puisqu'elle provoqua le désastre de Tannenbergl où périt l'armée de Sasonoff avec son chef, qui, de désespoir, se suicida, tandis que Rennenkampf, de loin, assistait, impuissant, à l'agonie de ses frères. »

L'enfant aux boucles blondes.

Je viens de quitter le Casino... La mélodie de quelques fantaisies musicales qu'un orchestre réputé a fait jaillir dans un silence tout intime et agréable revient sans cesse à mes oreilles. La voix du mélancolique saxophone qui, parfois, gémit ou lance une note trop aiguë ou dissonante, me poursuit et jappe en moi comme un roquet rageur !

Avidé de tranquillité, recherchant le bien-être, je gagne le parc ensoléillé de l'établissement, puis m'installe sur un banc encadré de verdure et de plates-bandes fleuries.

Mon regard plonge sur le lac Léman où quelques voiles blanches se distinguent, pareilles à de beaux papillons soyeux et veloutés. Au fond de ce tableau magique saisisant, la chaîne irrégulière des Alpes de Savoie, dont les pics encore neigeux dansent dans la brume ou étincellent sous l'effet des rayons lumineux, semble dresser un infranchissable rempart au miroir des eaux scintillantes.

A mes côtés, sur d'autres bancs hospitaliers, quelques promeneurs ont pris place : Une bonne grand-mère tricote. Un étudiant

puissant, assez profond pour qu'il ne reculé point devant les pires extrémités, et, pour conquérir Yvonne, la faire sienna à jamais, son fiancé enthousiaste fut allé, s'il l'eût fallu, jusqu'à un enlèvement. Mais Bernard de Morlaix veillait. Il savait que l'intrépide amoureux de sa fille n'avait pu, à Bussac, où jamais il n'était venu, se concilier aucune complicité, et il ajoutait en son for intérieur que ce n'était pas à de vieux singes de son espèce qu'on pourrait apprendre à faire des culbutes. Avec un calme impressionnant, le gentilhomme se contenta d'intercepter les missives qu'Yvonne, courrier après courrier, recevait régulièrement. Ajoutons, à la vérité, que Bernard de Morlaix, retenu malgré tout par un reste de pudeur, n'ouvrit jamais aucune de ces lettres. Mais avait-il vraiment besoin de les ouvrir pour savoir ce qu'elles contenaient ?

Et le temps ainsi avait passé lentement, ah ! oui, si lentement ! Le désespoir, jour après jour, avait envahi le cœur de la pauvre Yvonne et si, dans le fond de son être intime, elle conservait à l'homme dont elle avait rêvé d'être la femme « pour le meilleur et pour le pire », une gratitude éperdue et une confiance sans bornes, il lui fallait bien cependant se rendre à l'évidence. Ou trop faible pour entamer avec Bernard une lutte impossible, ou la pensée, déjà prise par une autre fille, le fiancé chéri avait dû oublier... La jeune fille, peu à peu, s'était résignée à sa situation nouvelle. Mais au prix de quels combats, de quelles souffrances, de quelles larmes !

Un livre entier suffirait à peine sans doute pour décrire les affres de la pauvre enfant déchirée. Dix fois, vingt fois sur le point de fuir la maison familiale, elle avait toujours été retenue au tout dernier moment par le sentiment du devoir qui l'attachait à Bussac. En dépit de ses fautes passées, qu'Yvonne refusait aussi bien de

bulgare, casquette rouge à liseré blanc, vert et rouge, est plongé dans la lecture d'une revue parisienne et un fonctionnaire cantonal, fumant une antique pipe ouvragée, sourit derrière ses lunettes.

Machinalement, je déplie un quotidien du matin. Un drame d'amour me retient quelques instants. Je prends connaissance de l'épilogue des « grandes manœuvres ». J'ai à peine parcouru quelques lignes d'un article traitant du fascisme que, sous l'impulsion d'une main inconnue, mon journal m'échappe et tombe inerte à mes pieds. Ce petit incident fait lever la tête au lecteur bulgare et le vieux serviteur de l'Etat, sans doute tiré de ses songes, se lève et s'éloigne...

Devant moi, l'air un peu consterné par sa mésaventure, une mignonne tête d'enfant, aux longues boucles d'un blond doré me regarde purement, sans articuler une syllabe. J'ai vite fait de rassurer le bambin à l'apparence caressante et câline qui est encore sous le coup de son brin d'émotion. Avec une mine où se lit le triomphe, maintenant il reprend possession de la balle rouge venue échouer sous ma place.

On fait vite plus ample connaissance. « Je m'appelle Pierrot, me dit-il ; j'habite avec maman, avenue des Eglantines. » Puis, dans son babil enfantin, il narre des exploits, raconte des choses que seuls les petits savent vous dire !

Les oiseaux... Sa petite mère... Les violettes surtout... Tout cela a une histoire sans fin.

Il cueille souvent ces petites fleurs effacées, aux effluves enivrants, pour les offrir à sa mère. Elle paraît alors contente, consolée, et semble oublier le chagrin qui la tracasse, la tourmente et, quelquefois, la fait sangloter. Elle gratifie son Pierrot de tendres baisers.

Le doux parfum des fleurs, leur senteur pénétrante, adoucit-il une peine irréparable ou peut-être perpétue-t-il quelque souvenir de jadis ?

A quelques pas de nous, une jeune femme en noir s'est levée. Elle vient prendre mon protégé par la main, glisse quelques mots d'excuse et de remerciement, puis, tous deux quittent le jardin ombragé. C'est la maman de Pierrot. Elle paraît souffrir beaucoup moralement. Un spasme douloureux contracte un visage aux traits encore jeunes et pleins de finesse où se découvre l'irréparable destinée ! En me quittant, elle a l'apparence de vouloir sourire, mais les lèvres pâles ne s'épanouissent pas, quand elle murmure, comme si c'était aux fleurs : Au revoir ! A demain !

Les jours suivants, sous les mêmes ombrages, près des mêmes plates-bandes, je les revois tous deux. Je rencontre mon riant petit ami, tout frais, tout rose, un seau et une minuscule pelle à la main...

Je retrouve une femme aux yeux rouges, grave et mélancolique, dont le secret de sa tristesse trop remarquable ne se révélera pas pour moi.

Quatre semaines se sont écoulées. L'énigmatique maman, le garçonnet charmant ont abandonné le coin idyllique.

Seul le soleil envoie toujours ses rayons et les innombrables corolles aux pétales tendres ou éclatants sont toujours ouvertes.

Hier, dans un grand bâtiment, où une certaine odeur vous saisit dès l'entrée, où les meubles tous simples, tous blancs ont un alignement tragique, j'ai rendu visite à une personne malade.

Je longe un corridor. Une porte de salle est restée ouverte. J'aperçois un docteur en blouse immaculée, un ami, puis, réalité ou hallucination, se dessine la physionomie

juger, en dépit de son injustice et de son caractère atrabilaire et faux, Bernard de Morlaix n'en était pas moins son père et elle eût jugé indigne d'elle et de sa race d'abandonner cet homme dont les revers et de veuvage avaient fait une ruine. N'avait-elle pas aussi charge d'âme en la personne d'Hugnette, trop jeune pour comprendre l'affreuse situation et à qui elle servait de mère ? Non, non, partir était impossible. Quant à se supprimer, Yvonne n'y pensa jamais. Sa forte éducation chrétienne la préserva toujours de cette lâcheté.

Le vrai, le seul, le grand courage de la jeune fille fut donc tout simplement de vivre. Son mérite en fut extrême, car là où l'espérance a abandonné les hommes, l'existence n'est plus qu'un trou noir plus atroce peut-être que la mort. Le dévouement ? L'abnégation ? Le sacrifice ? Oui, je sais, mais ce ne sont là que des mots, des mots puissants sans doute, mais qui ne peuvent, en aucun cas, remplacer les réalités de la joie et de l'amour dans un cœur de vingt ans. Le long supplice d'Yvonne, qui, hélas ! durait encore, s'était augmenté de la certitude qu'elle avait d'être belle. Laide, sans doute eût-elle accepté son sort, sinon avec moins de tristesse, au moins avec plus de résignation. Mais non. Chacun de ses regards, qui, malgré elle, se fixaient sur les miroirs lui était un avertissement et elle avait comme de la honte en reconnaissant son infatigable beauté.

Enfin cette beauté même, en se désagrégant insensiblement chaque jour, donnait à la pauvre femme le sentiment presque matérialisé de la vieillesse qui approchait et de sa déchéance. Enfin arrivait le matin, en faisant sa toilette, Yvonne retrouvait maintenant telle ride auprès des yeux battus, tel petit pli aux commissures des lèvres, tel cheveu gris dans son opulente chevelure dorée.

(A suivre).

pâle, amincie, sans vie, de celle qui, en compagnie d'un petit garçon, ne passe plus ses après-midi dans les jardins du Casino.

Doucement, sans mot dire, je rejoins le médecin. Lui, perplexe, évasif, semble penser : Perdue... Un miracle... Il n'y aurait que cela.

Il y eut alors, dans ce silence troublant, le bruit saccadé d'un petit pied qui frappe les dalles. Sans regarder personne, un enfant est entré. Il a pris avec précaution une main inerte de la malade, a soupiré un «maman» déchirant, puis a déposé là son offrande : des violettes, les fleurs préférées, encore fraîches de rosée.

Péniblement, deux yeux s'entr'ouvrent. Un sourire inonde d'une joie qui n'est pas factice, un visage près duquel semble rôder la mort.

Le beau geste de l'enfant aux boucles blondes, le noble amour filial qui l'anime, a sauvé sa mère !
Paul Philippe.

Les commandements du journaliste

Connaissez-vous les 15 commandements du journaliste ? On ne saurait trop les répéter, les afficher, les publier, ces quinze règles à l'usage de tout apprenti-journaliste ou correspondant de journal, règles qu'il doit apprendre et surtout mettre en pratique. Ce sera tout bénéfique, non seulement pour lui, mais pour le journal qui reçoit ses communications. Je vais vous les énumérer :

1. Ce que tu veux communiquer à un journal, écris-le vite et envoie-le immédiatement, car ce qui est nouveau quand tu l'apprends ne sera peut-être plus quelques heures après.
2. Sois court, afin d'économiser le temps des rédacteurs, des compositeurs, des correcteurs et le tien. Aie pour règle fondamentale celle-ci : Les faits, pas de phrases, pas de longues considérations. Il faut être précis, net, savoir écrire en une ligne ce que l'on raconterait en dix.
3. Abstiens-toi des soulignements, sinon tu causes un inutile travail à la rédaction qui seule peut juger de ce que la typographie doit mettre en relief.
4. Sois clair. Ecris lisiblement, surtout les noms et les chiffres. Il n'est pas donné à tout le monde de bien écrire, mais tout le monde peut écrire lisiblement.
5. Répète en marge les noms propres, surtout les noms de localités.

6. N'emploie jamais les mots « hier » ou « aujourd'hui », mais indique le mois et le jour.

7. Mets plus de points que de virgules, mais n'oublie aucun des deux. Ne fais pas de longues phrases. Applique-toi à écrire en style juste. C'est un défaut un peu général. On affectionne les longues phrases, les longues périodes. On ne se doute pas que le lecteur, à la quatrième ligne, a bien des fois oublié ce qui est écrit à la première.

8. Ne surcharge jamais un nom, ni un chiffre. Barre le mot impropre et écris le mot juste, soit à côté, soit en marge.

9. Laisse toujours libre sur le papier une marge de la largeur de deux doigts, afin de conserver une place pour les corrections et pour les additions.

10. Chose essentielle : N'écris jamais sur les deux côtés du papier. Cent lignes tracées seulement au recto sont rapidement découpées et distribuées à plusieurs compositeurs. Au contraire, écrites sur les deux côtés, elles absorbent le travail d'un seul compositeur pour un temps appréciable, de sorte qu'il arrive souvent qu'un article ne peut pas trouver place immédiatement et, pour cause de retard, être pris en considération.

11. Relis toujours l'article avant de l'envoyer. La plupart du temps tu trouveras quelque chose à corriger. Une phrase, une formule qui te parut superbe à première vue, ressemble quelquefois à une bêtise en seconde lecture. Telle affirmation est démentie par toi vingt lignes plus bas.

12. Tout ce que tu écris ou télégraphie, signe-le de ton nom. C'est nécessaire pour que le rédacteur apprécie la valeur de la communication. On jette sommairement au panier les écrits anonymes.

13. Si tu ne veux pas mettre ton nom sur le manuscrit lui-même, ajoute à celui-ci une feuille à part indiquant que la communication vient de toi... Il va sans dire que, dans toutes les circonstances, le nom de l'expéditeur restera secret.

14. Téléphone ou télégraphie les événements importants. Les frais te seront volontiers remboursés.

15. Envoie les communications non pas à tel ou tel rédacteur, qui peut être absent, mais simplement au nom du journal.

Voilà les commandements du journaliste. Point compliqués du tout, ils ne demandent qu'un peu d'attention pour être fidèlement observés... ce dont seraient enchantés les ouvriers typographes.

Impression de vol.

Nous recevons d'un correspondant occasionnel, qui vient de rentrer de son Ecole de recrues dans l'aviation le joli tableau que voici :

Décrire les impressions d'un vol n'est pas chose facile : car voler ce n'est pas seulement admirer un panorama, contempler un horizon, mais c'est avant tout sentir son être frémir et son âme monter dans l'espace avec l'appareil aux ailes légères... C'est pourquoi, si vous le voulez, lecteurs, suivons ensemble un baptême de l'air, confortablement installés dans la luxueuse cabine d'un aérocar. Oh ! ne craignez rien, nous volons par un temps calme.

Après s'être informé du parfait fonctionnement de ses commandes, le pilote ordonne : Décalez ! Le moteur tourne à plein régime. Quelque peu ballottés, nous roulons deux cents mètres, environ. Puis les aspérités du terrain s'estompent peu à peu pour faire place à une piste impeccable... l'air ! Maintenant, nous volons, nous glissons, sans secousse dans l'espace fluide. Ah ! l'ivresse de voler... l'ivresse de s'élever, de s'en aller bien loin, d'un élan glorieux, de cette pauvre poussière où, inconsciente de la lumière, rampe l'humanité !

Nous survolons en le frôlant un bosquet, puis une ferme où des poules effrayées volent en tous sens ; puis, graduellement, nous montons, ou, plutôt, par une délicate illusion, la terre s'éloigne... et l'horizon s'élargit, à l'infini...

En quelques minutes, nous atteignons les six cents mètres : coup d'œil indescriptible. Les routes et les sentiers, serpentins blancs jetés au hasard sur le noir des forêts, le vert des prairies et les mille couleurs des champs donnent à la terre, l'aspect d'une vaste mosaïque aux lignes bizarres et fantasques... Nous virons sur l'aile gauche pour venir survoler cette nappe immuable qui s'étend tout au fond de la vallée : c'est l'unique Léman, réunissant toute la gamme des bleus qui le caractérise. Ça et là de grands « V » marquent le passage de bateaux à peine perceptible. Puis, des voiles contrastent avec le bleu foncé du large, tandis qu'à droite, tout près, muraille sombre hérissée de forêts, surgit la chaîne des Alpes, barrant le ciel.

Tout en décrivant un demi-cercle, nous perdons maintenant de la hauteur et retournons lentement vers la terre dont on commence à distinguer les nombreux détails. Tout au-dessous de nous, une auto

semble avancer péniblement, dégageant pourtant son nuage de poussière, seul avantage de la circulation terrestre. Plus à droite, des gens affairés travaillent aux champs. A côté, quelques vaches paissent à la lisière du bois : véritables jouets d'enfants que l'on serait tenté de déplacer du bout du doigt...

Soudain, au bruit assourdissant du moteur a succédé l'impressionnant silence du vol plané, que trouble seul l'harmonieux bruissement des ailes qui frôlent l'air. L'appareil s'incline, nous redescendons sensiblement : une impression de dérapage se dégage. En spirales régulières, nous nous rapprochons du sol, tandis que la vitesse semble à chaque seconde augmenter. Voici que nous sommes immédiatement au-dessus des toits... puis un léger choc nous apprend que l'appareil a touché le sol... encore un choc, puis un choc plus continu. L'herbe défile rapidement, tandis que l'allure est au ralenti et que l'aérocar, peu à peu, s'arrête... Voler ! Voler ! Rêve ou réalité ?

Et, ne trouvant plus les mots qui seuls pourraient exprimer ma pensée, qu'on me permette d'emprunter le vocabulaire d'un pilote renommé :

« Et dire que tant de gens refusent cette lumière ! L'anéantissement final viendra pour eux sans qu'ils aient consenti à se départir, même pour quelques heures, de leur métier de larves ? L'âme humaine est-elle donc si petite ? Au fond, ce n'est pas leur faute. Aimer voler, c'est comme la foi en Dieu. C'est un état de grâce. Cela s'acquiesce. Cela se perd aussi. Quand on l'a, il faut le remercier. Comme l'on vit mieux alors. Comme on respire plus largement ! Cela ne peut ni se définir, ni se traduire, mais cela se perçoit ! »
A. M.

Dans l'administration genevoise.

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil la modification des traitements des fonctionnaires de l'Instruction publique et de relever notamment ceux des directeurs des Ecoles.

Au Théâtre de Berne.

Le Théâtre municipal de la Ville de Berne boucle ses comptes par un déficit de fr. 355.000.—. Ce montant est couvert par un don et des subventions. La Société des amis du théâtre a travaillé énergiquement à renflouer l'entreprise, qui semble marcher vers des jours meilleurs. Au cours de l'exercice écoulé, le 53 % des places ont été en moyenne occupées.

FIAT mod. 525

4 vitesses 6 cylindres 7 paliers

La vitesse, la reprise, la puissance et la stabilité qui caractérisent la FIAT 525 S, en font la voiture idéale des automobilistes consommateurs et exigeants qui aiment voyager confortablement à de fortes moyennes et être maîtres de la route.

Sa souplesse et son silence incomparables, sa docilité, sa sécurité et son confort font de la 525 S, la voiture rêvée de ceux qui aiment faire de l'automobile commodément et à l'abri de tous dangers.

Docile et impétueuse à la fois ; voici la définition par excellence de la FIAT 525 S, la voiture de luxe alliant les plus brillantes qualités sportives au summum du confort et de l'élégance.

* Demandez-nous en, un essai sévère.*

525 S-4 places		525 N. 6 places	
Torpédo luxe	11.650.—	Torpédo luxe	12.700.—
Cond. Int. 4 pl. luxe	12.500.—	Cond. Int. 4 pl. luxe	14.400.—
Cond. Int. Weymann	12.200.—	Berline Landau	14.400.—
Coupé Spider 2 pl	12.800.—	Spider luxe 2-4 pl.	14.000.—

Notre Département Crédit vous accordera, si vous le désirez, les plus larges facilités existant aujourd'hui sur le marché.



S. A. pour le Commerce des Automobiles FIAT en Suisse, GENÈVE
FIAT-Automobil-Handels-A.-G. für die Schweiz - Verkaufsstelle ZÜRICH

LUTHY - BULLE Garage Moderne
Agence cantonale SPICHER & Cie, Fribourg.
JURIENS, Romont.

Au Magasin de Modes
- - En face du Champ de Foire - -

Mme Jeanne GLASSON

- BAISSÉ -
sur les
Chapeaux
en magasin

Toujours
grand choix de
CHAPEAUX - -
- - - DE DEUIL
- Voiles - Bas -
- Combinaisons -

Tous
les imprimés sont
livrés rapidement,
soigneusement et
à prix modérés par
l'IMPRIMERIE de
« LA GRUYÈRE »
Téléphone 150.

Encore 80 bicyclettes usagées
réparées, prêtes à l'emploi,
à bas prix, chez
J. GREMAUD, Bulle.

Place au concours.
Le poste de **PIQUEUR-SURVEILLANT** des travaux de la **Commune de Bulle** est à **repourvoir**.
Les candidats doivent posséder quelques connaissances techniques générales.
Les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges au **Secrétariat communal** où les inscriptions écrites doivent être remises jusqu'au **15 juillet**. P. 4026 B.

Nécrologie.

Nous apprenons le décès, survenu ce matin, de Mme Vve Mélanie Bosson, âgée de 63 ans, négociante à Bulle. La défunte, personne d'une grande piété, pratiqua toute sa vie la charité sous la forme la plus discrète et la plus méritoire. Aussi nombreux seront ceux qui auront pour cette femme de bien une pensée pieuse et une prière.

Toutes nos condoléances vont aux familles éprouvées par ce deuil.

L'Arène du Pilate.

Les grandes représentations données par l'Arène du Pilate sur la place du Petit-Marché, à Bulle, sont d'un intérêt palpitant. La famille Buhlmann se distingue vraiment et le public de la région ne manquera point de venir applaudir les artistes. A part les remarquables numéros gymnastiques et les fantaisies superbes, il convient de remarquer l'admirable dressage des animaux et tout spécialement la traversée de la grande corde en motocyclette « Allegro » par le jeune directeur Fritz Buhlmann.

Football.

Dimanche dernier, les deux équipes du F.-C. Bulle ont participé au Tournoi annuel du F. C. Chailly.

Elles ont obtenu des résultats très honorables et ont pris part, toutes les deux, aux « finales des deuxièmes ».

Bulle I, en battant Olympia II, de Vevey, par 1 à 0, sort 3^{me} du classement, série C, après Montreux II et Prilly I.

Bulle II doit s'incliner, après prolongation, par 2 à 1, devant Dopolavoro I, de Lausanne, et prend la 4^{me} place en série D.

Concordia I, de Lausanne, remporte définitivement le Challenge Schgoer, qu'il a gagné trois fois. C. P.

En voyage.

La Chorale de La Tour est partie ce matin pour les régions radieuses de la Suisse centrale, par le Grimsel et la Furka. Elle se trouvera ce soir à Altdorf et dinera demain à Lucerne.

C'est en l'honneur de son 40^{me} anniversaire que cette vaillante société effectue cette intéressante randonnée. Nous souhaitons aux chanteurs de La Tour beaucoup de plaisir et bon voyage.

Chez nos voisins.

Une fillette sous une auto.

La petite Lisette Tille, 4 ans, a été atteinte jeudi après-midi, par une automobile, alors qu'elle traversait la chaussée, à Les Moulins, sur la route de Château-d'Oex. La pauvre a été relevée la tête ouverte. Elle a en outre des blessures dans le dos. Le Dr Gilliard, de Château-d'Oex, qui lui prodigua aussitôt les soins les plus dévoués, espère la sauver.

D'après l'enquête, aucune faute n'est imputable à l'automobiliste.

OFFICE DU TRAVAIL

Dans le courant du mois de juin, 540 ordres sont parvenus à l'Office du travail.

Demandes de travail inscrites : 171, dont 109 de célibataires et 62 de mariés ; 166 de Suisses et 5 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre les demandes de 26 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits, faute d'occasions de travail immédiates.

Offres d'emplois : 369, se répartissant entre 204 patrons, desquels 165 habitent le canton.

Placements effectués : 185, dont 28 dans l'agriculture.

Le mois de juin écoulé a été, au point de vue possibilité de travail, le meilleur du premier semestre. En effet, le nombre des places vacantes est de 198 supérieur à celui des demandes de travail. A la campagne, pendant la période des foins, le manque de personnel a été considérable et dans la ville de Fribourg, le nombre des chômeurs qui s'annonçaient vers la fin du mois ne fut que minime. Dans les métiers également, toutes les places offertes ne purent être pourvues. Le manque d'ouvriers se fit spécialement sentir chez les forgerons, serruriers, gypsiers, peintres et menuisiers, mais les cordonniers, selliers, charpentiers et maçons pouvaient eux aussi, relativement trouver facilement du travail. Beaucoup trop de jeunes gens, spécialement de la campagne, cherchent continuellement des places subalternes dans l'hôtellerie.

379 ordres sont parvenus à l'office pour femmes.

Demandes de places : 150 dont 133 suisses et 17 étrangères.

Offres de places : 229 dont 143 du canton.

Placements : 90, dont 75 de stables et 14 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

Faire de la publicité dans La GRUYÈRE c'est s'assurer le maximum de chances de succès.

RECETTES PRATIQUES

Contre la soif.

Pendant les grandes chaleurs, il faut se garder de boire exagérément des boissons fraîches ; on ne se désaltérerait pas et l'on risquerait de se donner une gastralgie. Boire de préférence à petites gorgées, une citronnade ou, mieux, du thé ou du café. La soif ne résiste à aucune boisson chaude.

En marge de la vie bulloise...

La montagne, c'est mon rêve.

Il est curieux, le dimanche, de voir combien la cité proprement de Bulle se vide de ses habitants, dès que le temps est beau et que la saison de l'alpage a commencé. Il est vrai aussi que toutes les saisons sont aujourd'hui, plus ou moins, à un taux ou à l'autre, favorables à l'excursion sur l'Alpe. Mais l'été ramène au chalet des foules plus nombreuses et plus denses, parce que les habitués sont alors accompagnés d'un flot d'annateurs qui s'en va sur les hauteurs goûter à la fraîcheur de l'atmosphère et à la poésie de la grandiose nature. De plus, quand vient l'heure des vacances, on aime à profiter du repos que procure l'éloignement de la ville et le silence troublant des pâturages perdus, tout là-haut.

L'active et laborieuse population de notre ville s'est d'ailleurs complue de tous temps à la vie montagnarde. Les arnaillés qui descendent de temps à autre du chalet laissent sans doute à leur passage le parfum des fleurs de l'alpe et un certain avant-goût du bonheur parfait dont on jouit au sein des combes tranquilles et près des sommets. C'est pourquoi, le samedi et le dimanche, en particulier, tous ceux qui le peuvent, après avoir soigneusement garni le sac à provisions, prennent le chemin de la montagne et vont oublier loin des bruits de la plaine le souci quotidien. A la longue, les amants de l'alpe mettent une certaine pratique à cette randonnée dominicale. Ils savent à l'avance doser la fatigue, apprécier les jouissances et préparer le détail de la course. En chemin, ils connaissent les endroits propices à la sieste, les sites qu'il faut admirer à chaque nouvelle excursion, parce que les véritables beautés de la nature ne fatiguent jamais, les ombrages qui s'apprennent sur le trajet et les sentiers les plus propices. Pour eux, la montagne n'a plus de secrets : c'est sans doute la raison pour laquelle ils s'y attachent avec cette passion qui surprend les profanes et ne fait qu'augmenter avec les ans.

Puis, lorsqu'ils ont atteint le but, sans perdre une minute, ils suivent leur programme. C'est d'abord l'aménagement de la place, puis la préparation du repas frugal et savoureux, enfin la visite projetée à tel ou tel recoin aimé, à tel sommet connu de vieille date et... toujours nouveau. Les sensations, sans être improvisées, ont je ne sais quelle profondeur dont l'âme et le cœur ne se rassasient point. Puis, quand vient la soirée, on redescend vers la vallée, joyeux et content, malgré le regret qu'on éprouve à quitter les parages hospitaliers de la montagne. La fatigue sereine a procuré le soulagement entrevu et les jours qui suivent sont encore illuminés du soleil des sommets et parfumés des senteurs alpines... et le rêve de la course prochaine hante doucement les cerveaux et donne au labeur une grâce exquise et enchanteresse... car l'idéal ne s'atteint jamais... P.

ECHOS ET NOUVELLES

La mort tragique du clairon de l'Armistice.

Lors du dernier passage du zeppelin au-dessus de Besançon, M. Jules Sellier, le clairon de l'armistice, qui était penché à sa fenêtre, tomba dans la cour de la hauteur du troisième étage. Il succomba quelques jours après d'une fracture du bassin.

Le Dr Eckener, commandant du Graf-Zeppelin, vient de faire parvenir la somme de 500 fr. à la souscription en faveur de la veuve de Sellier et de ses sept orphelins.

Un van Dyck a été volé à Londres

Des cambrioleurs ont pénétré, dans la nuit de jeudi à vendredi, chez un pair britannique absent de Londres. Ils se sont emparés d'un van Dyck, Ferdinand le Cardinal, évalué à 1.250.000 fr., qu'ils ont dérobé dans son cadre sans avoir été entendus par les domestiques endormis.

Les voyages du «Zeppelin».

Le «Comte Zeppelin» est parti vendredi matin, à 7 h. 30, pour un voyage au-dessus de la Suisse. A bord se trouvent 44 passagers, en grande partie des représentants de fabrications américaines en Europe.

Le «Comte Zeppelin» a atterri sans incident, à 15 h. 30, après avoir effectué un voyage au-dessus de la Suisse jusqu'à Lausanne.

La Société Zeppelin a décidé de réduire de 40 % le prix des excursions aériennes, afin de rendre populaire la navigation par dirigeable », déclare le communiqué.

Dernière Heure

Le problème de la Sarre, actuellement débattu à Paris, semble entrer dans une phase difficile. Les représentants de la France tiennent au plébiscite tel qu'il fut prévu au traité de Versailles, tandis que la délégation allemande maintient son point de vue du début suivant lequel les mines doivent retourner sans autres à la Prusse ou à la Bavière.

Les négociations subiront très probablement un temps d'arrêt.

On signale à la suite de l'évacuation des services contre les anciens séparatistes, ce qui était d'ailleurs prévu.

Aujourd'hui et demain à lieu, à Monthey, la fête des chanteurs valaisans de langue allemande.

Les journaux rapportent qu'à la visite sanitaire de recrutement, quinze jeunes gens sur 16, de Corelles près Payerne, ont été déclarés aptes au service militaire. Tous sont des campagnards. Le résultat est assez rare pour qu'il mérite d'être signalé.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, l'automobile de M. Christian Sydlar, distillateur à Auvornier, est tombée dans la Drina, non loin de Grandson, à la suite d'un assourdissement du conducteur, dont le frère, Edouard Sydlar, qui se trouvait sur la voiture, a succombé à ses blessures peu après l'accident.

Un office de recherches historiques de Kiev a découvert à Kherson à huit mètres de profondeur, une ville, ancienne colonie grecque, enfouie à l'occasion d'une catastrophe.

Des recherches sont poursuivies à l'effet de savoir l'origine et le nom de cette cité.

L'exposition suisse d'art culinaire, la «Zikka», a fermé ses portes. Elle a obtenu le plus franc succès et attiré 750.000 visiteurs. La recette totale des divers restaurants de l'exposition ascende à fr. 1.150.000.

Le Théâtre de Mézières jouera en 1931 une nouvelle pièce intitulée « La Belle de Moudon », de René Morax. Lecture en a été donnée récemment au comité du théâtre.

Les enfants de feu Monsieur

Joseph de GOTTRAU, profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion du décès de leur cher père, expriment leurs sincères remerciements à l'Administration et au Personnel du Chemin de fer Bulle-Romont, à la Chorale, à la Société des Artilleurs de la Gruyère, à la Cecilia, à la Persévérance, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Place de la Ville - BULLE - Place de la Ville
Du jeudi 3 juillet au lundi 7 juillet

Grandes Représentations

données par la réputée

VARIETE SUISSE ARENE DU PILATE

DIRECTION : A. BUHLMANN, Lucerne.

L'Arène du Pilate est la plus grande et la plus belle des entreprises suisses de ce genre.

RECORD DU MONDE. — Traversée de la grande corde en motocyclette ALLEGRO, par le jeune directeur Fritz Buhlmann.

Le dimanche, 2 représentations, l'après-midi à 3 h. et le soir à 8 h. Pendant la semaine, chaque soir à 8 h.

PRIX des PLACES : Loges, fr. 2.50 ; Chaises, fr. 2.— ; 1^{res} places, fr. 1.80 ; 2^{mes} places, fr. 1.60 ; 3^{mes} places, fr. 1.20 ; Places debout, fr. —.80.

Les enfants âgés de moins de 10 ans paient demi place.

Accompagnement d'orchestre — Amplificateur de gramophone et haut parleur de la Maison de Radio et gramophones H. Thall, à Hitzkirch.

Invitation très cordiale à tous.

Le Directeur : A. BUHLMANN.

A chaque représentation nouveau programme.

Voir affiches.

On offre à louer la 2^{me} fleurie

d'une bonne gîte à 10 min. d'une laiterie.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7411 B.

A LOUER

au centre des affaires à Bulle, **JOLI LOCAL**

avec vitrine, comprenant magasin avec arrière-magasin.

Pourrait également s'employer comme bureau.

S'adresser à Publicitas Bulle.

A VENDRE bonne auto

FIAT torpédo, pont, cage à bestiaux, le tout en parfait état. Prix intéressant. Eventuellement, on échangera contre marchandises, bois, fromage, etc.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1610 B.

A VENDRE Motos

d'occasion. Beau choix de vélos chez DROUX, agent de la célèbre moto B. S. A., EPAGNY.

On cherche une fille

pour la cuisine et la maison. Restaurant z. TURM, Waisenhausplatz, BERNE.

Voyageur

capable et actif

est demandé

Faire offres avec références à Jules GEX, vins, Bulle.

PHARMACIE d'OFFICE
DIMANCHE 6 JUILLET
Pharmacie RIME.

AU CINÉMA LUX

Samedi, à 8 h. 15. — Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4

magnifique film policier aux péripéties passionnantes

A l'instar d'Arsène LUPIN

avec Dominico Gambino, l'as des acteurs acrobates

Vaudeville charmant

SUZY SOLDAT

avec Laura la Plante

PARC DES SPORTS du FOOTBALL-CLUB, BULLE

UNE représentation de gala des célèbres

Cosaques Djiguites du Don

„Les meilleurs cavaliers du monde“.

La grande attraction du Concours Hippique de Genève, novembre 1929.

Prix d'entrées : Places assises Fr. 2.50

Mercredi

» debout » 1.50

9 juillet à 7 h. 15

Militaires et enfants demi-place. Durée : env. 2 h.

La représentation aura lieu par n'importe quel temps.

Buvez **ALCALINA** la seule **EAU d'ENNIEZ** ayant réellement toutes ses sources à Henniez.

TERRAIN A VENDRE

à proximité immédiate de la ville, une partie en verger. Situation exceptionnelle pour construction, en dehors du bruit et de la poussière.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1642 B.



Plus vite - mieux - à meilleur compte

se font les relavages et les nettoyages dans chaque ménage grâce à PER, le produit de Henkel pour relaver, rincer et nettoyer.

PER vous facilite tous les travaux de relavage et de nettoyage. Avec une rapidité surprenante, il dissout complètement les plus fortes couches de graisse, la crasse la plus tenace, sans abîmer les objets. Il confère à tous les ustensiles du ménage et de la cuisine une propreté éclatante et appétissante. PER est très économique à l'emploi. Le contenu d'une cuiller à soupe dans 10 litres d'eau très chaude (1 seau) suffit déjà pour créer ce pouvoir détersif étonnant. PER ne coûte que 30 cts. et est en vente partout.

30
cts.

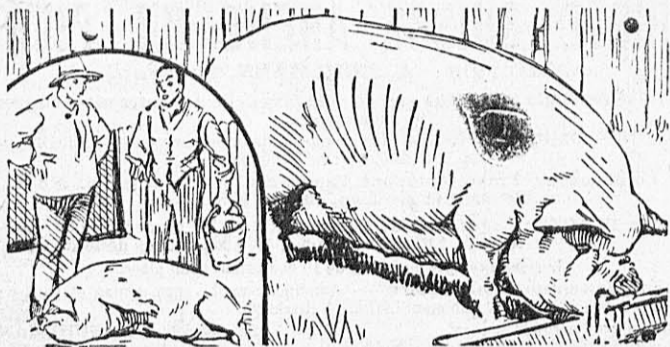
PER produit de Henkel pour relaver, rincer et nettoyer tous les ustensiles de la cuisine et du ménage.

1 cuiller à soupe de PER pour 10 litres d'eau très chaude (1 seau)

R 324 Fd

Fabriqué par les Etablissements Persil, Henkel & Cie, S.A. Bâle. Fabrique à Pratteln (Bâle-Campagne)

Tous les éleveurs qui ont essayé la PROVENDEINE ont été émerveillés des résultats obtenus



Deux cuillerées par jour de PROVENDEINE introduisent dans l'alimentation normale des vitamines provenant de l'irradiation aux rayons ultra-violet et les diastases de la digestion.

Eleveurs !

demandez-nous la liste des 700 agriculteurs SUISSES qui nous ont envoyé des attestations et informez-vous auprès d'eux :

Votre produit Provendeine est excellent

N° 4283. — M. L. PISLER-BOGNO, à Rances, nous écrivait le 18 mai 1929 : « Votre produit PROVENDEINE est excellent et peut être recommandé avantageusement à tout propriétaire de porcs ».

Recommande chaleureusement la Provendeine

N° 4267. — M. Jules REBETZ, à Montfaucon (Jura-Bernois), nous écrivait le 14 mai 1929 : « Je viens de terminer la boîte de PROVENDEINE que vous avez bien voulu m'envoyer. J'avais 2 porcs qui mangeaient à peine et dès qu'ils avaient mangé ils se rocochaient. Les jambes ne les portaient presque plus, depuis que je leur ai donné votre produit ils vont beaucoup mieux, l'appétit est revenu et ils marchent beaucoup mieux. Je me fais un plaisir de recommander chaleureusement votre PROVENDEINE ».

Le paquet de 1 kg. 500 environ coûte Fr. 3.75

La „Provendeine“ est en vente partout, en boîtes de 1 kg. 500 environ, au prix de Fr. 3.75 la boîte. Si vous ne trouvez pas la PROVENDEINE chez votre fournisseur, écrivez à l'adresse ci-dessous et envoyez le montant de votre commande augmenté des frais de port, l'expédition en sera faite immédiatement.

Fabriqué par : **Sté Ame MALOSA, Berne-Liebefeld.**

AVIS

La véritable « Provendeine » est fabriquée selon le brevet du professeur Steenbock pour l'application des rayons Ultra-Violet et selon le brevet sur les diastases, elle est exclusivement vendue par la

S. A. MALOSA, à Berne-Liebefeld

En vente chez : **DROGUERIE DUBAS à BULLE.**

BULLE - AU TIRAGE - BULLE

Samedi soir 5 et Dimanche 6 juillet

GRANDE KERMESSE

organisée par **L'Union Ouvrière.**

JEUX DIVERS
Pont de danse parqueté.

En cas de mauvais temps, renvoi au samedi 12 et dimanche 13 juillet

La ligue fribourgeoise contre la tuberculose offre ses services à toute personne ou famille atteinte ou menacée de tuberculose. — Conseils, démarches, directions, soins, assistance, etc.

S'adresser à **Fribourg**, au Secrétariat de la Ligue, rue Zehringgen 102. Dispensaire antituberculeux à l'Hôpital cantonal, mercredi et samedi dès 3 heures. 131 F
A **Bulle**, adr. : Mlle Klingert, infirmière-visiteuse, Gd'rue 58.

„DIABLERETS“ pur ou à l'eau
„DIABLERETS“ - cassis
„DIABLERETS“ - citron
„DIABLERETS“ - grenadine.



Toitures
Revêtements de façades.
Revêtements intérieurs.
Tuyaux en Eternit.
Garages. P. 100 Gl.

Chevaux pr abattre et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie Chevaline centrale Louve 7 Lausanne. H. Verrey. Tel. : boucherie 29.259; domicile 29260. P. 433-2 L.

Pendant la Semaine du CHANTECLAIR

16 juin au 14 juillet.
10 kg. 5.25 fco poste
25 » 11.50 » gares rom.
50 » 21.25 » » »
100 » 40. — » » »
sans primes sacs en sus.
Parc Avicole Gland et dépôts. — Maintenez la ponte par Chanteclair, 219 L.

Vente de fleuries

La Commune de **BULLE** met en vente

les fleuries du champ de patinage.

Les offres sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au **lundi 7 juillet à midi.** Ville de Bulle.

A LOUER chambre meublée

indépendante, avec balcon en plein soleil.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7410 B.

Appartement

de 3-4 chambres et cuisine, **est à louer**

pour le 1^{er} ou 15 août. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1654 B.

A LOUER la 1^{re} fleurie

de 4 poses de terre située en Praz Bosson.

S'adresser à **Joseph Sciboz La Tour.**

Joli petit appartement à louer

de suite ou date à convenir, 3 chambres, cuisine, eau, lumière.

S'adresser à **Philippe GOBET, Vuadens.**

Poulettine

au lait sec **Lactix** extra pr poulets jusqu'à 4 mois
10 kg. 6.25 fco poste + sac
25 » 14. — « g. rom.
50 » 26.50 » (seau 5 lit.)
100 » 50. — » (seau 4 lit.)
Parc avicole Gland et dépôts, 219-3 L.

A VENDRE un accordéon

système piano, 80 basses. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7406 B.

Transports funèbres

A. MURITH
Société anonyme, GENÈVE

DÉPÔT à **BULLE**

M. Louis PASQUIER, Magasin Promenade
Téléphone 168.

Cierges, encens, braise-encens, huile pour le sanctuaire, mèches, rats de caves, fleurs artificielles.

CERCUEILS COURONNES

Succursale à Fribourg

Magasins et bureaux : 20, Rue de Romont.

Dépôts dans le canton : P. 28-3 F.
ROMONT, CHATEL-SAINT-DENIS.

Dimanche 13 juillet

LA GRANDE COURSE MOTOCYCLISTE ET AUTOMOBILE DU BRUCH

1^{re} fermeture de la route 8 h. 30
1^{er} départ (motos) 9 h. 00

Pique-nique sur place

— Cantine roulante —
11^{me} fermeture de la route 2 h. 00
1^{er} départ (autos) 2 h. 30

A 1 h. et 5 h. 30: proclamation des résultats et distribution des prix, au Col.

Entrée: fr. 1.50 —: Achetez les programmes-listes 50 ct.

Les vitamines A, B et D

sont en abondance dans la poudre

Berna
aliment pour nourrissons

Mères, nourrissez votre bébé avec la « Berna ».

P. 44 Y. Prix : 1 fr. 80 la boîte.

Un connaisseur sait

que le **cidre** est la boisson la plus saine et la plus désaltérante de toutes. Il la préfère à toute autre car c'est un produit sain et de chez nous. S'il préfère un goût plus doux, il y ajoute du cidre doux et obtient alors une boisson merveilleuse

ESSAYEZ P. 139 F.

Demandez le prix-courant à la

CIDRERIE DE GUIN

Pour les travaux de la campagne et pour la table

Vins blancs et rouges
à des prix très avantageux chez
FÉLIX DECROUX vins et liqueurs **BULLE**